

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Sapeurs-Pompiers

- Le centre de secours de Venneçy VOUS sollicite ! Nos effectifs sont en baisse et nous avons besoin de vous, pour garantir un service de qualité. Venez faire une démarche citoyenne, donnez de votre temps pour les autres.
- Venez nous rencontrer au centre de secours de Venneçy les lundis soir à partir de 19h, ou par mail à : charlie.ganaye@sdis45.fr
- Nous saurons vous répondre !



RENSEIGNEMENTS :
Mail : charlie.ganaye@sdis45.fr
Adresse :
Centre de Secours
5 rue de Maison Rouge à Venneçy

Devenez Sapeurs Pompier Volontaire à Venneçy
Contact :
Centre de Secours de Venneçy, 5 rue de Maison Rouge
Les lundis soirs à 19h
Par mail à charlie.ganaye@sdis45.fr

VIE ASSOCIATIVE

ASV

Alerte info !

- Suite au peu d'implication des adhérents et de la population de Venneçy, dans les différents événements de l'ASV, la présidente envisage de démissionner.
- Nous recherchons, activement, une personne susceptible de la remplacer...
- Notre Assemblée Générale aura lieu le : **Vendredi 7 octobre à 20h30 Salle Bleue**
- Nous comptons sur votre présence pour que l'ASV puisse continuer à exister.



ASV Gym

- La nouvelle saison sportive a bien débuté, nous avons encore quelques places disponibles aux différents cours proposés.
- Nous avons supprimé le cours de gym enfants 6/9 ans au profit d'un cours de hip hop, tranche d'âge de 6/10 ans.
- N'hésitez pas à venir vous inscrire.
- Et à nous suivre sur notre page Facebook www.facebook.com/profile.php?id=100054346248658



Marche Nordique

- Nous vous informons que la réunion de l'Assemblée Générale de la Marche Nordique aura lieu le **vendredi 7 Octobre 2022 à 18h à la Salle Bleue**.
- Réinscription pour l'année 2022/2023 pour les adhérents
- Nouvelles inscriptions (certificat médical)
- Le montant pour l'année s'élèvera à 60 €
- Marche Nordique 2 fois par semaine : le lundi et le jeudi à 9h.

Théâtre en Folie

Venneçy
Salle des fêtes

Le Théâtre de la rue Quincampoix

Samedi 10 Décembre 2022
20h30

« UN AIR DE FAMILLE »
Une pièce d'Agnes Jaoui et Jean-Pierre Bacri

Entrée: 7 Euros
Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation: 06 24 84 67 92
06 14 03 63 26

Ne pas jeter sur la voie publique

VENNECY
Mairie de Venneçy

RENSEIGNEMENTS :
Mélina MARTIN - Présidente
Tél : 06 59 15 76 41

Flash info

LETTRE
D'INFORMATION
Octobre 2022 à Janvier 2023

MAIRIE DE VENNECY

VIE COMMUNALE

Site internet

- Le nouveau site internet de la mairie est enfin disponible !
- Venez le visiter, vous y retrouverez les renseignements nécessaires pour effectuer vos démarches administratives, et beaucoup d'autres informations concernant votre commune :

www.vennecy.fr



Repas des aînés et colis de Noël

- Rappel !
- À tous nos aînés de 65 ans et plus, un courrier vous a été envoyé nominativement.
 - N'oubliez pas de retourner votre coupon d'inscription en mairie avant le 1^{er} octobre.

Agenda Citoyen

CONSEILS MUNICIPAUX

10 OCT.	7 NOV.	12 DÉC.	9 JAN. 2023
---------	--------	---------	-------------

ÉVÈNEMENTS

Commemoration Repas des aînés Commemoration Vœux du Maire

11 NOV.	13 NOV.	5 DÉC.	12 JAN. 2023
---------	---------	--------	--------------

Travaux

Ralentisseur

- Les travaux rue de Neuville concernant le renforcement du réseau des eaux pluviales et la création d'un ralentisseur touchent à leur fin.
- La rue du Petit Fournil sera prochainement goudronnée.

Chaudière Filière bois

- Les travaux de fouille et de mise en place des fondations ont débuté.

Espace partagé

- Les travaux rue de Chécy débuteront au cours du dernier trimestre de 2022.

- Date limite de transmission des articles pour le prochain Flash Info : 4 janvier 2023 - Merci d'y inclure les événements compris entre le 01/02/2023 et le 31/05/2023 - Mail : contact@stephane-doucet.com



Toute l'actualité de votre commune...

VIE COMMUNALE

Consultation Juridique Gratuite

Une nouvelle date de consultation juridique gratuite du cabinet de Me ROUSSEL, avocats à Orléans, aura lieu le **7 octobre 2022 à la Salle des Mariages**.

Ces consultations offrent un premier éclairage juridique pour la résolution de **vos problèmes tant familiaux, que de voisinage ou de travail et de consommation**. Le but des consultations n'est pas de recevoir un suivi de dossier, c'est pourquoi il n'est possible d'avoir qu'un rendez-vous par personne.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant le **secrétariat de la mairie au 02 38 75 01 46**.



Sécheresse

Si vous avez déposé un dossier de déclaration en mairie dans le courant de l'année 2021 constatant des dommages sur votre habitation, nous vous informons que la commune de **Venney n'a pas été reconnue de l'état de catastrophe naturelle**.

Vous trouverez sur le site internet de la commune, www.venney.fr le **décret du 5 août 2022 portant sur l'avis défavorable** de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Par conséquent, si vous constatez de nouvelles fissures sur votre habitation qui pourraient être liées à la sécheresse de 2022, **vous pouvez déposer votre dossier de déclaration en mairie** (ou par mail à l'adresse ci-dessous).

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact auprès du service concerné au **02.38.75.97.01** ou par mail à : mairie.venney@orange.fr

Civisme et Sécurité

La **sécurité de nos administrés est une priorité** ; un ralentisseur a été construit fin 2021 au sud, un 2^{ème} est en cours au nord, et un panneau « passages piétons lumineux » a été installé pour la traversée des enfants aux abords des écoles et un autre près de la mairie...

Quelques habitants protestent et interpellent vivement les élus sur la vitesse de circulation dans la commune des usagers. **Ils mettent en danger la vie des personnes, et particulièrement de nos enfants.**

Nous œuvrons activement en mettant en place différentes actions : ralentisseurs, signalisation, feux tricolores, stops. Ne pouvant être en permanence sur les différents sites, **nous comptons bien entendu sur le civisme et le respect du code de la route de chacun.**

Profitons-en pour rappeler quelques règles du Code de la Route

LES LIMITATIONS DE LA VITESSE :

En ville et en agglomération, le code de la route prévoit une **limitation de la vitesse à 50 km/h**.

Certaines portions de villes peuvent également être **limitées à 30 km/h**, dans le cadre d'une **zone 30**.

LE PANNEAU STOP :

Il n'est pas posé pour embêter les usagers de la route !

Ce panneau est souvent installé dans une intersection pouvant présenter un danger. **Il indique alors aux automobilistes qu'ils doivent marquer un arrêt** et vérifier que la voie est libre avant de passer.

LA PRIORITÉ À DROITE :

C'est la règle de base définissant les **priorités aux intersections**.

Pour rappel, plusieurs accidents ont récemment eu lieu sur notre commune suite au non respect de la priorité à droite et à une vitesse excessive.

Article R415-5 du code de la route :

Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur. En d'autres termes, dès lors que l'intersection abordée ne comporte pas de signalisation, il nous faut céder le passage à droite.

Lorsque le conducteur franchit une intersection :

- il doit circuler à allure d'autant plus modérée que les conditions de visibilité sont moins bonnes et ralentir en contrôlant son rétroviseur intérieur.
- il doit s'assurer que la route est libre avant de s'engager.
- il doit observer les autres automobilistes afin de déterminer leurs intentions.

NOUS COMPTONS SUR VOUS, CHERS VÉNÉTIENNES ET VÉNÉTIENS, POUR RESPECTER CES RÈGLES.



VIE ASSOCIATIVE

Venney Music'

- La rentrée de nos musiciens et choristes s'est faite le lundi 12 septembre 2022.
- Nous sommes heureux de compter **une cinquantaine d'inscrits** en piano, guitare, violon, éveil musical et chorale.

Venney Music présente **un nouveau bureau**. Une équipe soudée et motivée au service de l'école Venney Music !

- Julie HUET - *Présidente*
- Virginie HILPERT - *Vice Présidente*
- Martine PEREZ - *Secrétaire*
- Marina CHAUVEL - *Secrétaire adjointe*
- Thérèse COGNIUO - *Trésorière*
- Et Nelly MATHIEU, Eliane PLANSON, Julien POINCLOUX

Si vous souhaitez vous investir dans une association, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Venney Music accueille deux nouveaux professeurs :

David KOZAK - Chorale et Formation Musicale

Un nouveau chef de chœur pour accompagner et mettre en valeur les talents de nos choristes. Un début prometteur !
La formation musicale est assurée à l'école de musique de Venney tous les jeudis soirs de 16h45 à 18h45.

Nathalie JODA - Atelier Éveil Musical et Piano

Une nouvelle approche pour faire découvrir, aux enfants de 4 à 6 ans, la musique en s'amusant et préparer les musiciens en herbe à l'apprentissage d'un instrument.
Un nouveau créneau « le samedi » pour l'apprentissage du piano.

Les **inscriptions de dernière minute** seront encore possibles jusqu'au vendredi 30 septembre (en fonction des places disponibles).

Nous vous rappelons que les cours auront lieu :

Lundi	Piano avec Zheng RINGUEDE Flûte traversière (à confirmer)
Mardi	Piano avec Zheng RINGUEDE Guitare avec Dominique JACQUET
Mercredi	Violon avec Séverine CARDOU
Jeudi	Formation Musicale avec David KOZAK Ensemble de 19h00 à 20h00 avec David KOZAK Chorale Adultes de 20h00 à 21h30 avec David KOZAK
Vendredi	Piano avec Zheng RINGUEDE Flûte traversière (à confirmer)
Samedi	Atelier Éveil Musical de 10h00 à 10h45 Piano ouverture nouveau créneau avec Nathalie JODA

Dates à retenir !

CONCERT 2 VIOLONS ET PIANO

Samedi 15 Octobre 2022 - Église de Venney - 18H00
Avec Guillaume PELLOIE - Juliette GOURGEAUD - Zheng RINGUEDE WU

LA SEMAINE MUSICALE

Du 16 au 21 janvier 2023 - École de musique - 18H30
Premier rendez-vous pour écouter nos élèves dans chaque discipline

CONCERT DES PROFESSEURS

Samedi 11 mars 2023 - Église de Venney - 18H00



RENSEIGNEMENTS :
Tél : 06 78 37 90 81 ou 06 10 80 63 33
Mail : vennecymusic@yahoo.fr
Site : www.vennecymusic.wixsite.com
Facebook : Venney Music

VIE ASSOCIATIVE

Anciens Combattants

Historique :

- La Fédération a vu le jour en 1945 à la fin de la seconde guerre mondiale afin de **faciliter la réinsertion et faire valoir les droits des prisonniers de guerre**.
- Par la suite et en fonction de l'évolution des conflits auxquels la France s'est impliquée, les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (CATM) puis plus récemment et jusqu'à aujourd'hui les anciens combattants des Opérations Extérieures (OPEX) ont été admis à rejoindre la FNCPG.
- Depuis le congrès national de 2012, **nous accueillons dans nos rangs des sympathisants**, personnes non ressortissantes de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) mais qui partagent les valeurs que nous défendons.

La section de Venney-Marigny :

- Notre section présidée par Pierre VENON, dépend de l'association départementale du Loiret à Orléans.
- À la date du 1^{er} août 2022, notre section est composée comme suit :
 - 6 CATM,
 - 1 OPEX,
 - 7 veuves d'anciens combattants,
 - 7 sympathisants.

Malheureusement, avec le temps le nombre d'anciens combattants en Afrique du Nord diminue inexorablement.

Si nous voulons continuer à promouvoir le devoir de mémoire notamment au profit des jeunes générations, il est indispensable que nos effectifs s'étoffent.

Rejoignez-nous !



- Vous êtes ancien militaire, **vous avez participé à des missions en opérations extérieures (OPEX)**, rejoignez-nous à la section de Venney-Marigny.
- Si vous n'êtes pas encore titulaire de la croix du combattants et/ou du titre de reconnaissance de la nation ou d'autres médailles qui pourraient vous être attribuées, **nous nous ferons un plaisir de vous aider dans vos démarches pour obtenir la carte du combattant et ce qui en découle**, notamment la retraite du combattant à l'âge de 65 ans et le bénéfice d'une demi-part fiscale à l'âge de 74 ans.
- Si vous n'êtes pas éligible à la carte du combattant mais que vous partagez néanmoins nos valeurs, **n'hésitez pas à nous rejoindre en qualité de membre sympathisant**.

Pour tout renseignement, contacter :

- Pierre VENON, Président, 02.38.75.04.91, josseline.venon@sfr.fr
- Claude GILLIARD, Vice-président, 06.75.36.16.30, gilliard.claude@orange.fr
- Jackie MAUREAU, Secrétaire, 06.84.35.78.21, jackiemaureau@sfr.fr
- Maryse FONTAINE, Trésorière, 06.72.67.95.46, maryse.fontaine@club-internet.fr

Concours de belote :

- Les anciens combattants CATM de la section de Venney-Marigny organisent un concours de belote.
- Le dimanche 23 octobre 2022 à 14h00 à la salle des Etangs à Marigny-les-Usages.
- Venez nombreux !

Commémorations :

- Les membres de la section des anciens combattants CATM de Venney-Marigny participeront aux commémorations suivantes qui auront lieu au cimetière de Venney :
 - Armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la première guerre mondiale.
 - Hommage aux morts de la guerre d'Algérie, le 5 décembre 2022.

Assemblée générale :

- L'assemblée Générale de la section CATM de Venney-Marigny aura lieu le samedi 14 janvier à 14h00 à la Salle Bleue à Venney.



ACPVG-CATM :
Association des Combattants, Prisonniers et Victimes de Guerre - Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, TOE, OPEX et veuves
Section de Venney-Marigny